



Mandat privé de répartition d'actif Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Mandat privé de répartition d'actif Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés,

comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 4,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges

imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de 19,5 % et de 1,2 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui des indices présentés.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 20 % de l'indice composé S&P/TSX, à 40 % de l'indice obligataire universel FTSE Canada et à 40 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap (en CAD), a affiché un rendement de 8,9 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période, principalement en raison de la composante actions internationales qui a généré un rendement inférieur à celui de son indice.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 6 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 11,5 %. Au deuxième semestre de 2025, la situation s'est renversée par rapport au premier semestre, car les investisseurs ont retrouvé l'appétit pour le risque et une reprise a été observée sur les marchés boursiers, lesquels ont affiché un taux de croissance à deux chiffres au cours de la période.

Bien que l'inflation suscite encore beaucoup d'inquiétude, les craintes d'une hausse des prix découlant des droits de douane, comme ce que nous avons connu en 2022, se sont avérées infondées et les banques centrales ont pu continuer à normaliser les taux d'intérêt.

L'économie américaine a progressé à un taux annuel de 4,3 % au troisième trimestre, soit le taux de croissance le plus élevé en deux ans. Même si l'économie a fait preuve de résilience, le PIB ayant affiché une forte croissance, le marché du travail s'est trouvé aux prises avec des difficultés et le taux de chômage a grimpé légèrement jusqu'à 4,4 %, ce qui a incité la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») à réduire ses taux d'intérêt à trois reprises au cours de la période, les faisant passer de 4,50 % à 3,75 %, soit le taux le plus bas en trois ans.

Dans la zone euro, la confiance des investisseurs a été renforcée par les réductions de taux de la Fed, qui ont contribué à améliorer

la conjoncture financière dans le monde et à réduire les risques pour les actifs européens. L'environnement économique dans l'ensemble de la zone euro est demeuré contrasté. L'activité manufacturière, surtout en Allemagne, a continué à se contracter et les secteurs axés sur l'exportation en ont souffert. L'activité dans le secteur des services est toutefois demeurée vigoureuse, ce qui a aidé l'activité commerciale en général à prendre de l'expansion, mais de façon modeste. La Banque centrale européenne a maintenu les taux directeurs inchangés pendant cette période, tout en s'engageant à surveiller attentivement l'évolution de la croissance et des prix.

Sur le plan régional, les marchés émergents ont fait partie de ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats. Le mouvement haussier des actions a été surtout entraîné par les marchés axés sur la technologie de la Corée du Sud et de Taïwan.

Les métaux précieux ont été la catégorie d'actifs vedette de la période. L'or a occupé le devant de la scène médiatique alors que les banques centrales internationales continuaient à diversifier leurs réserves en investissant dans le métal précieux.

Tous les 11 secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont affiché des rendements positifs au cours du semestre, les services de communication, les matériaux et les soins de santé ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été l'immobilier, la consommation de base et l'industrie.

Le rendement de Mandat privé Catégorie d'actions mondiales Dynamique a été inférieur à celui de son indice de référence en raison du rendement inférieur de l'indice pour les quatre stratégies du Fonds, soit la stratégie de revenu en actions, la stratégie de valeur opportuniste, la stratégie de croissance et la stratégie de base. La stratégie de revenu en actions a produit un rendement élevé à un seul chiffre, mais a fait moins bien que l'indice au cours de la période. Le rendement inférieur s'explique principalement par la sélection de titres dans le secteur des technologies de l'information. La sélection de titres dans le secteur des services de communication, de même que la surpondération et la sélection de titres dans le secteur des soins de santé ont grandement contribué au rendement. En chiffres absolus, les titres qui ont le plus contribué au rendement sont Alphabet Inc., Thermo Fisher Scientific et AstraZeneca Plc. La stratégie de valeur opportuniste a également produit un rendement élevé à un seul chiffre, mais a fait moins bien que l'indice au cours de la période. Le rendement inférieur s'explique principalement par la sélection dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communication, des soins de santé et de l'industrie. Les placements dans les secteurs de la consommation de base, des soins de santé et des services financiers ont également nuí au rendement. La sélection dans les secteurs de l'immobilier et des matériaux a contribué positivement au rendement. Le rendement de l'indice a été inférieur à celui de la stratégie de croissance, principalement en raison de la sélection des titres dans les secteurs des services financiers, des services de communication, de l'industrie, de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information. Le fait de ne pas détenir de titres dans plusieurs secteurs, comme la consommation de base et l'immobilier, a été un élément positif important pour le rendement. Le rendement

inférieur de la stratégie de base s'explique principalement par le choix des titres dans les secteurs des services financiers, des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire, de l'industrie et des soins de santé. La surpondération du secteur de l'industrie et la sous-pondération du secteur des technologies de l'information ont également contribué au rendement inférieur. La surpondération et la sélection dans le secteur des services de communication ont eu une incidence positive sur le rendement, tout comme la sélection de titres dans le secteur de l'énergie.

Le marché des actions canadien a terminé le semestre en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 19,5 %. L'indice a progressé de manière significative, entraîné par la hausse des prix des marchandises et un contexte de politique accommodante, malgré la croissance économique réelle modeste.

La Banque du Canada a repris son cycle de réduction des taux, y compris une réduction en octobre qui a abaissé le taux d'intérêt directeur à 2,25 %. Bien que le rythme auquel pourraient avoir lieu les futures réductions ait fait l'objet de débats constants, la politique plus accommodante a permis de fixer les valorisations et de stimuler l'appétit pour le risque dans les segments du marché sensibles aux taux d'intérêt.

Parallèlement, l'inflation a ralenti et les marchés du travail se sont affaiblis, les banques indiquant une hausse des défauts et des pertes de crédit, signes d'un ralentissement au pays. Les hausses des droits de douane annoncées en avril sont demeurées une source de volatilité, les manchettes se faisant régulièrement alarmistes. Toutefois, grâce aux exemptions prévues par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'« ACEUM »), la plupart des exportations canadiennes sont restées hors du champ d'application des droits de douane. Le contexte de hausse des droits de douane a permis de renforcer l'attention portée sur la demande transfrontalière et le pouvoir de fixation des prix, influençant les attentes en matière de bénéfices pour les exportateurs et les secteurs concurrençant les importations.

En somme, le second semestre de 2025 a été marqué par la vigueur des métaux précieux et des métaux de base, surtout l'or, renforçant l'indice composé de nombreuses sociétés du secteur des ressources canadien. Le nouveau gouvernement fédéral à Ottawa met tout en œuvre pour attirer l'investissement étranger et diversifier les échanges commerciaux avec d'autres partenaires que les États-Unis.

Dix des onze secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont généré des rendements positifs au cours de la période de 6 mois. Les secteurs les plus performants ont été les matériaux, la finance et les technologies de l'information. Le seul secteur négatif a été l'industrie.

Au cours de la période, le dollar canadien s'est quelque peu affaibli par rapport au dollar américain, est demeuré stable par rapport à l'euro et s'est raffermi par rapport à la livre sterling et au yen japonais.

Le rendement de Mandat privé Catégorie d'actions canadiennes Dynamique a été inférieur à celui de son indice de référence au

cours de la période. Des trois stratégies du Fonds, la stratégie de croissance canadienne a dégagé un rendement comparable à celui de l'indice de référence, tandis que la stratégie actions canadiennes productives de revenu et la stratégie de valeur canadienne ont livré un rendement inférieur à celui de l'indice de référence et ont nui au rendement. Les trois stratégies sous-jacentes du Fonds ont produit des rendements positifs au cours de la période, mais leur rendement moyen pondéré combiné a fait moins bien que l'indice de référence. La performance de la stratégie actions canadiennes productives de revenu a connu un rendement inférieur, principalement en raison de la sous-pondération et de la sélection de titres du secteur des matériaux. Dans une moindre mesure, la surpondération du secteur de l'industrie et du secteur de l'immobilier a également nui au rendement. La Stratégie de croissance canadienne a dégagé un rendement conforme à l'indice de référence. La sélection des titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des services de communication a été le plus important contributeur au rendement. Artizia Inc. a été le principal contributeur individuel au rendement global de la stratégie. La sélection de titres dans les secteurs des services financiers et des technologies de l'information a été le plus grand obstacle au rendement. Le rendement de la stratégie canadienne de valeur a été inférieur aux prévisions, principalement en raison de la sélection de titres et, dans une moindre mesure, d'une sous-pondération dans le secteur des matériaux. La sélection de titres dans le secteur de l'industrie a été favorable au rendement.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 1,2 % pour la période de 6 mois close le 31 décembre 2025. Le taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a augmenté jusqu'à 3,6 % en juillet et a baissé à 3,0 % en novembre. Il a augmenté de nouveau et a terminé la période à 3,4 %. Après trois réunions consécutives à l'occasion desquelles il a été décidé de maintenir le taux directeur stable, la Banque du Canada (la « BdC ») a repris son cycle de réduction des taux, appliquant une réduction de 25 points de base (« pb ») en septembre, puis en octobre. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans est descendu à 3,9 % en octobre avant de remonter à 4,2 % à la fin de l'année. Après l'épisode de volatilité de la période qui a suivi les annonces de l'administration Trump concernant le « Jour de la Libération », les marchés obligataires ont connu une période relativement plus stable. La Réserve fédérale a repris sa propre politique d'assouplissement, appliquant trois réductions de 25 pb au cours du second semestre après avoir maintenu les taux stables jusque-là dans l'année. Ces réductions ont ramené le taux directeur à 3,75 % à la fin de l'exercice. Les décisions de la Réserve fédérale ont été motivées par des données plus faibles sur l'économie et sur l'emploi. Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par les indices sur les écarts ajustés en fonction des options pour les sociétés canadiennes ICE BofA, sont demeurés dans une fourchette relativement étroite pour la durée de la période. Après la période de volatilité observée au début de l'année, la vigueur des données fondamentales des entreprises et de la demande pour les titres de créance (surtout de catégorie investissement) a donné lieu à une conjoncture plus stable et à des écarts plus resserrés.

Les titres à revenu fixe ont dégagé un rendement supérieur à celui de l'indice obligataire universel FTSE Canada au cours de la période, principalement grâce à la solide performance de la stratégie tactique d'obligations, suivie du soutien de la stratégie active de crédit. La stratégie active axée sur les obligations de base a également été un important contributeur, mais a réalisé des performances en ligne avec l'indice.

La stratégie tactique d'obligations a surpassé l'indice de référence, principalement grâce à la gestion active de la durée et au positionnement en vue du rétrécissement des écarts de rendement entre les États-Unis et le Canada, qui ont atteint leurs plus hauts niveaux en plus de 35 ans. Les autres apports sont venus de la négociation tactique, des stratégies de dérivés et de la surpondération des obligations de société, tandis que le positionnement des titres de créance est demeuré défensif, la gestion de la durée étant la principale source de rendement. Toutefois, une position plus agressive au chapitre des titres de créance aurait amélioré davantage le rendement, car les obligations de société ont surperformé les obligations d'État au cours de l'exercice.

Au cours de la période, la répartition sectorielle et la sélection des émetteurs ont contribué à l'amélioration de la stratégie active de crédit Dynamique. Tout au long du trimestre, une réaffectation a été opérée en faveur d'émetteurs dont les fondamentaux sont plus solides, ainsi qu'un passage des titres de créance américains vers des titres de créance canadiens. Les facteurs compensatoires comprennent la compression des valorisations attribuable aux facteurs macroéconomiques dans les secteurs à bêta élevé et la faiblesse des titres d'émetteurs à fort effet de levier. Au deuxième semestre, les ajustements ont été plus ciblés : réduction de l'exposition aux obligations à rendement élevé américaines pour réduire le coefficient bêta, augmentation des obligations à rendement élevé canadiennes et ajout de produits titrisés à courte durée pour améliorer la situation de trésorerie et les produits d'intérêts. Le rendement a été favorisé par les titres d'émetteurs de grande qualité, les placements à courte durée et certaines positions à rendement élevé aux États-Unis. Le Fonds a entièrement couvert son exposition au risque de change, clôturant la période avec un rendement à l'échéance de 4,7 % et une durée de 4,6 ans.

La stratégie active axée sur les obligations de base a été conforme à celle de l'indice de référence pour la période, la gestion active de la durée et la surpondération des titres de créance ayant eu un effet positif, les obligations de société ayant surperformé les obligations d'État. Toutefois, le positionnement en vue d'un aplatissement de la courbe des taux a nuí à la croissance, tandis qu'une surpondération des placements non traditionnels liquides a également ajouté une valeur modeste.

La répartition des placements non traditionnels au sein du portefeuille a contribué à des rendements absolus positifs et a permis de suivre l'indice de référence mixte au cours de la période.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x)

fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur les revenus, les charges et l'activité des porteurs de parts concernent le Fonds. Au cours de la période, le rendement du Fonds a été conforme à celui de l'indice de référence mixte, principalement en raison du rendement moyen pondéré combiné des titres sous-jacents : Fonds de performance Alpha II Dynamique, Fonds à rendement absolu de titres de créance II Dynamique, Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique et Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique.

Le Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence mixte, mais est demeuré conforme à son objectif de rendement absolu. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 171,88 % à 218,55 %. Dans l'ensemble, le rendement du Fonds a continué de progresser grâce à sa stratégie de base consistant à tirer parti des écarts de taux des titres de catégorie investissement de 2 à 5 ans, stratégie qui a permis de continuer à profiter d'une combinaison attrayante entre une sélection rigoureuse des titres, un portage stable et des données techniques solides. Le rendement du Fonds a également été avantagé par sa composante de titres de créance à rendement élevé de qualité supérieure à court terme, qui est utilisée de manière sélective pour obtenir des rendements et profiter d'un remboursement anticipé. Plusieurs sociétés émettrices, dont Strathcona Resources et MEG Energy, ont été remboursées avant la date prévue au cours de la période, ce qui a favorisé le rendement. Le Fonds a également profité du rendement positif dégagé par les produits titrisés, tels que les instruments de transfert de risque de crédit. Les instruments de transfert de risque de crédit ont gagné en importance au sein du portefeuille, les composantes les plus importantes ayant été allouées aux titres de créance de qualité supérieure, aux titres avec une durée de moins de deux ans et aux titres avec des écarts relativement élevés par rapport aux obligations de sociétés présentant un rapport risque rendement intéressant dans la conjoncture actuelle. Au troisième trimestre, le Fonds a pris une protection sur l'indice CDX IG à des fins de couverture contre l'incertitude macroéconomique. Le gestionnaire a par la suite mis fin à ces stratégies de couverture au quatrième trimestre pour profiter de la reprise observée à la fin de l'année, donnant volontairement lieu à une légère augmentation du risque lié à la durée. Les facteurs qui ont nuí au rendement ont été limités et ont été essentiellement une question de coûts de couverture temporaires, particulièrement au titre de la protection prise sur l'indice CDX IG, avant le dénouement de ces positions. Toutes les expositions aux devises étrangères ont été entièrement couvertes en dollars canadiens pendant la période.

Le rendement du Fonds de performance Alpha II Dynamique a été inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période. La sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et de la finance a été un facteur clé du rendement absolu. Une position vendeur sur le FNB S&P 500 Vanguard (une couverture contre la volatilité du marché) a été le principal obstacle au rendement. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié, passant de 12,47 % à 25,76 %. Le Fonds est un fonds mondial comportant des positions acheteur

et vendeur. Il investit principalement dans des actions américaines et mondiales, mais utilise des positions vendeur à des fins d'alpha et de couverture contre la volatilité du marché. Dans de nombreux cas, le Fonds disposera d'un niveau de trésorerie important qui sera utilisé afin de réduire la volatilité, l'objectif du Fonds étant de protéger le capital et de générer des rendements réguliers et peu volatils pour ses investisseurs. La gestion active des positions acheteur et vendeur et des niveaux de trésorerie permet au Fonds de générer des rendements positifs, quelle que soit l'orientation générale du marché. À la fin de la période, le niveau de trésorerie du Fonds s'élevait à environ 59 % et le Fonds avait une position longue brute d'environ 63 %. Des positions vendeur ont été utilisées de deux manières : 1) les positions vendeur de type alpha – les sociétés dont les fondamentaux se détériorent sont vendues à découvert afin d'ajouter de l'alpha au Fonds; et 2) les positions vendeur de type bêta qui sont utilisées comme couverture contre le risque de marché. L'objectif du Fonds est de participer au marché en matière de rendement, avec une volatilité inférieure à celle du marché. Au cours de la période, le Fonds a eu recours à la vente à découvert du FNB S&P 500 Vanguard pour couvrir le risque de marché et chercher à maintenir une faible volatilité. L'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 11,9 % au cours de la période, la position vendeur sur le FNB S&P 500 Vanguard a nui au rendement. Le gestionnaire de portefeuille augmente ou diminue l'exposition nette du Fonds selon sa perception des marchés et avec l'objectif de maintenir une faible volatilité du Fonds. Il a plus de 23 ans d'expérience dans la gestion de ce type de stratégie.

Le Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice mixte en partie en raison d'une couverture systématique du portefeuille. Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié, passant de 109,5 % à 161,3 %. La plus grande partie du Fonds est demeurée investie dans des options de vente, la pondération ayant été augmentée à 84 % (sur une base normalisée). Les positions en actions détenues dans le portefeuille ont été maintenues à 16 %, tandis que les options d'achat couvertes ont reculé à un pourcentage minimal (sur une base normalisée dans les deux cas). La pondération nette en actions a été considérablement réduite par une position vendeur sur l'indice S&P 500 qui a été utilisée pour couvrir le portefeuille. Sur le plan géographique, le Fonds a continué à privilégier les États-Unis et a fait passer leur pondération à 100 %. Les pondérations sectorielles les plus importantes (y compris les positions dérivées) concernaient les technologies de l'information, l'industrie et la consommation discrétionnaire. L'exposition aux secteurs de l'industrie et des services de communication a été augmentée, tandis que les pondérations dans les secteurs de la consommation discrétionnaire, de l'énergie et des soins de santé ont été réduites. Les titres les plus performants du secteur émanent des secteurs des technologies de l'information, de l'industrie et des soins de santé, les matériaux ayant légèrement nui au rendement. Les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement sont Alphabet Inc. et Vertiv Holdings Co. Les placements dans Eaton Corporation PLC et dans Chipotle Mexican Grill Inc. ont eu une incidence négative sur le rendement.

Le Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique a surpassé son indice de référence pour la période. La structure

à effet de levier du Fonds lui permet d'établir une position surpondérée dans l'exposition globale au crédit par rapport à l'indice de référence. Ce positionnement permet un rendement supérieur à ce qui est possible pour l'indice de référence. De plus, bien que les écarts de taux aient été serrés au départ, ils se sont resserrés progressivement tout au long de la période, ce qui a contribué davantage au rendement. Pour établir cette surpondération dans l'exposition au crédit, le Fonds a vendu à découvert des obligations d'État. Comme les obligations de société ont généré un rendement supérieur à celui des obligations d'État tout au long de la période, ce positionnement a contribué au rendement. L'effet de levier a été réduit de 2,16 fois à 1,92 fois sur une base couverte au quatrième trimestre en raison du rétrécissement des écarts de taux. La vente à découvert d'obligations d'État sert également à compenser l'exposition supplémentaire au risque de taux d'intérêt que la structure à effet de levier du Fonds créerait si l'effet de levier était généré par des emprunts en trésorerie. Cela a permis de gérer la durée de manière tactique et de la maintenir dans une fourchette de 2,2 à 2,8 ans tout au long de la période. Une durée plus élevée aurait contribué au rendement, car les rendements ont chuté au deuxième semestre de l'exercice. Enfin, le Fonds avait une pondération aux États-Unis, ce qui a contribué à la performance puisque les titres à revenu fixe américains ont généré un rendement supérieur aux canadiens cette année. Toute exposition au dollar américain a été couverte en dollars canadiens. Cette stratégie a empêché la dépréciation du billet vert de nuire au rendement du Fonds.

Le Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique a généré un rendement inférieur à son indice de référence mixte en raison de la sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités. La couverture des risques de change a également pesé sur le rendement. Les placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures se sont appréciés au cours de la période, le secteur des infrastructures ayant fait encore mieux sur le plan du rendement absolu. Au sein du secteur des infrastructures, les titres industriels (routes à péage et aéroports) ont donné les meilleurs résultats, mais ceux des infrastructures énergétiques n'ont pas suivi le rythme. Sur le plan de l'immobilier, les FPI de soins de santé et les FPI industrielles ont enregistré la meilleure performance, et les FPI résidentielles, la pire. L'entreposage libre-service et les tours de téléphonie cellulaire ont également compté parmi les sous-secteurs les plus décevants. Parmi les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement, on retrouve Ventas, FPI Granite et Ferrovial. Les titres les plus défavorables au rendement comprennent ceux du Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien, de Killam Apartment REIT et de Redeia. Le portefeuille a augmenté sa position de levier au cours de la période, déployant des capitaux dans le sous-secteur des infrastructures et dans celui de l'immobilier, mais davantage dans ce dernier. Au sein du secteur de l'immobilier, le portefeuille a ajouté des titres de sociétés du secteur des soins de santé et de baux hors frais accessoires et s'est départi de titres résidentiels. La pondération des infrastructures a également été légèrement accrue, par l'intermédiaire des sous-secteurs des routes à péage et des aéroports.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 763,3 millions de dollars au 30 juin 2025 à 753,8 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 41,6 millions de dollars, par des gains sur les placements de 32,8 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,8 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais

d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement

d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
31 déc. 2025	15,23	0,34	(0,15)	0,28	0,16	0,63	—	(0,11)	—	—	(0,11)	15,75
30 juin 2025	13,69	0,35	(0,28)	0,59	0,89	1,55	—	—	—	—	—	15,23
30 juin 2024	12,52	0,27	(0,25)	0,12	1,04	1,18	—	(0,03)	—	—	(0,03)	13,69
30 juin 2023	11,52	0,26	(0,24)	—	1,05	1,07	—	—	(0,07)	—	(0,07)	12,52
30 juin 2022	13,64	0,23	(0,26)	0,22	(2,54)	(2,35)	—	—	—	—	—	11,52
30 juin 2021	11,71	0,12	(0,25)	0,32	1,56	1,75	—	—	—	—	—	13,64
Série F												
31 déc. 2025	18,06	0,39	(0,09)	0,33	0,22	0,85	(0,18)	(0,14)	—	—	(0,32)	18,58
30 juin 2025	16,19	0,41	(0,16)	0,70	1,07	2,02	(0,08)	(0,04)	(0,01)	—	(0,13)	18,06
30 juin 2024	14,81	0,32	(0,14)	0,14	1,24	1,56	(0,05)	(0,14)	—	—	(0,19)	16,19
30 juin 2023	13,67	0,31	(0,13)	—	1,27	1,45	(0,03)	(0,15)	(0,11)	—	(0,29)	14,81
30 juin 2022	16,13	0,28	(0,14)	0,25	(2,71)	(2,32)	(0,03)	(0,07)	(0,01)	—	(0,11)	13,67
30 juin 2021	13,76	0,20	(0,14)	0,30	1,98	2,34	—	(0,06)	—	—	(0,06)	16,13
Série FH (en USD)												
31 déc. 2025	17,75	0,40	(0,09)	0,83	(0,02)	1,12	(0,17)	(0,13)	—	—	(0,30)	18,45
30 juin 2025	15,70	0,42	(0,16)	1,07	0,75	2,08	(0,06)	(0,04)	(0,01)	—	(0,11)	17,75
30 juin 2024	14,32	0,30	(0,14)	0,35	1,53	2,04	(0,05)	(0,15)	—	—	(0,21)	15,70
30 juin 2023	13,17	0,28	(0,13)	1,02	0,82	1,99	(0,03)	(0,16)	(0,11)	—	(0,31)	14,32
30 juin 2022	15,45	0,26	(0,14)	0,82	(2,92)	(1,98)	(0,02)	(0,06)	(0,01)	—	(0,09)	13,17
30 juin 2021	13,13	0,14	(0,13)	(1,05)	1,99	0,95	—	(0,05)	—	—	(0,05)	15,45
Série FT												
31 déc. 2025	12,32	0,26	(0,06)	0,22	0,16	0,58	(0,06)	(0,05)	—	(0,14)	(0,25)	12,64
30 juin 2025	11,38	0,28	(0,11)	0,48	0,77	1,42	(0,06)	(0,03)	(0,01)	(0,36)	(0,46)	12,32
30 juin 2024	10,69	0,27	(0,10)	0,08	0,90	1,15	(0,04)	(0,11)	—	(0,27)	(0,42)	11,38
30 juin 2023	10,10	0,21	(0,10)	—	0,95	1,06	(0,02)	(0,09)	(0,06)	(0,28)	(0,45)	10,69
30 juin 2022	12,34	0,18	(0,11)	0,20	(2,23)	(1,96)	(0,02)	(0,06)	(0,01)	(0,40)	(0,49)	10,10
30 juin 2021	10,90	0,20	(0,11)	0,23	1,50	1,82	—	(0,05)	—	(0,39)	(0,44)	12,34
Série I												
31 déc. 2025	18,10	0,39	(0,01)	0,33	0,22	0,93	(0,34)	(0,14)	—	—	(0,48)	18,54
30 juin 2025	16,19	0,41	(0,02)	0,69	1,09	2,17	(0,22)	(0,01)	(0,01)	—	(0,24)	18,10
30 juin 2024	14,83	0,32	(0,02)	0,14	1,22	1,66	(0,11)	(0,22)	—	—	(0,33)	16,19
30 juin 2023	13,69	0,31	(0,02)	—	1,25	1,54	(0,06)	(0,24)	(0,11)	—	(0,41)	14,83
30 juin 2022	16,11	0,26	(0,02)	0,26	(2,79)	(2,29)	(0,06)	(0,12)	(0,01)	—	(0,19)	13,69
30 juin 2021	13,68	0,21	(0,02)	0,30	2,01	2,50	(0,01)	(0,11)	—	—	(0,12)	16,11
Série O – Les parts de série O ont été lancées le 19 juin 2023.												
31 déc. 2025	11,96	0,35	(0,00)	0,20	0,12	0,67	(0,22)	(0,09)	—	—	(0,31)	12,26
30 juin 2025	10,72	0,27	(0,00)	0,46	0,70	1,43	(0,18)	(0,01)	(0,01)	—	(0,20)	11,96
30 juin 2024	9,70	0,21	—	0,09	0,83	1,13	(0,03)	(0,07)	—	—	(0,10)	10,72
30 juin 2023	9,62	—	—	—	0,08	0,08	—	—	—	—	—	9,70
Série T												
31 déc. 2025	11,77	0,26	(0,12)	0,21	0,14	0,49	—	(0,04)	—	(0,19)	(0,23)	12,02
30 juin 2025	10,99	0,27	(0,22)	0,47	0,70	1,22	—	—	—	(0,44)	(0,44)	11,77
30 juin 2024	10,43	0,21	(0,21)	0,10	0,84	0,94	—	(0,02)	—	(0,39)	(0,41)	10,99
30 juin 2023	9,96	0,23	(0,20)	—	0,91	0,94	—	—	(0,06)	(0,39)	(0,45)	10,43
30 juin 2022	12,30	0,21	(0,23)	0,20	(2,27)	(2,09)	—	—	—	(0,49)	(0,49)	9,96
30 juin 2021	10,97	(0,04)	(0,23)	0,34	1,41	1,48	—	—	—	(0,46)	(0,46)	12,30

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour la série FH, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	467 169	29 659 381	2,01*	2,10*	0,13*	2,62	15,75
30 juin 2025	467 060	30 658 421	2,01	2,11	0,11	13,80	15,23
30 juin 2024	469 265	34 269 153	2,01	2,07	0,07	6,10	13,69
30 juin 2023	478 044	38 171 296	2,00	2,08	0,05	6,52	12,52
30 juin 2022	427 383	37 104 090	2,00	2,08	0,07	9,01	11,52
30 juin 2021	378 043	27 706 340	2,00	2,15	0,08	2,32	13,64
Série F							
31 déc. 2025	203 447	10 949 453	1,00*	1,00*	0,13*	2,62	18,58
30 juin 2025	209 846	11 617 566	1,00	1,01	0,11	13,80	18,06
30 juin 2024	200 295	12 372 450	0,98	0,98	0,07	6,10	16,19
30 juin 2023	190 441	12 857 752	0,97	0,97	0,05	6,52	14,81
30 juin 2022	186 531	13 640 831	0,96	0,96	0,07	9,01	13,67
30 juin 2021	240 729	14 925 572	1,00	1,00	0,08	2,32	16,13
Série FH (en USD)							
31 déc. 2025	1 897	102 866	1,00*	1,02*	0,13*	2,62	18,45
30 juin 2025	1 819	102 473	1,00	1,02	0,11	13,80	17,75
30 juin 2024	1 635	104 149	1,00	1,00	0,07	6,10	15,70
30 juin 2023	1 580	110 412	0,98	0,98	0,05	6,52	14,32
30 juin 2022	2 035	154 590	0,97	1,01	0,07	9,01	13,17
30 juin 2021	1 702	110 146	0,97	1,04	0,08	2,32	15,45
Série FT							
31 déc. 2025	6 612	523 039	0,99*	1,02*	0,13*	2,62	12,64
30 juin 2025	6 961	565 241	0,99	1,03	0,11	13,80	12,32
30 juin 2024	9 344	820 899	0,99	0,99	0,07	6,10	11,38
30 juin 2023	19 080	1 785 592	1,00	1,00	0,05	6,52	10,69
30 juin 2022	20 886	2 068 499	0,98	0,98	0,07	9,01	10,10
30 juin 2021	19 940	1 615 386	0,99	0,99	0,08	2,32	12,34
Série I							
31 déc. 2025	66 387	3 581 227	0,20*	0,23*	0,13*	2,62	18,54
30 juin 2025	69 406	3 833 954	0,20	0,24	0,11	13,80	18,10
30 juin 2024	66 085	4 081 035	0,18	0,21	0,07	6,10	16,19
30 juin 2023	70 385	4 746 301	0,17	0,21	0,05	6,52	14,83
30 juin 2022	67 325	4 916 930	0,17	0,21	0,07	9,01	13,69
30 juin 2021	76 238	4 732 048	0,17	0,21	0,08	2,32	16,11
Série O							
31 déc. 2025	157	12 846	0,07*	0,12*	0,13*	2,62	12,26
30 juin 2025	150	12 559	0,07	0,12	0,11	13,80	11,96
30 juin 2024	133	12 432	0,07	0,10	0,07	6,10	10,72
30 juin 2023	192	19 774	0,07*	0,13*	0,05	6,52	9,70
Série T							
31 déc. 2025	7 409	616 427	2,01*	2,10*	0,13*	2,62	12,02
30 juin 2025	7 428	631 054	2,01	2,12	0,11	13,80	11,77
30 juin 2024	8 322	757 058	2,01	2,09	0,07	6,10	10,99
30 juin 2023	8 316	797 358	2,00	2,08	0,05	6,52	10,43
30 juin 2022	8 569	860 515	2,00	2,14	0,07	9,01	9,96
30 juin 2021	7 070	574 684	2,00	2,28	0,08	2,32	12,30

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,70	55,3	44,7
Série F	0,70	—	100,0
Série FH	0,70	—	100,0
Série FT	0,70	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série T	1,70	53,5	46,5

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

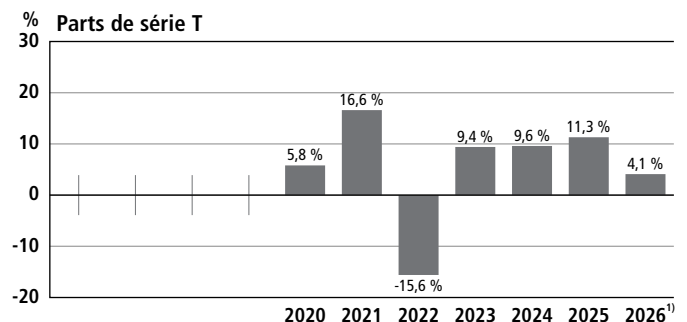
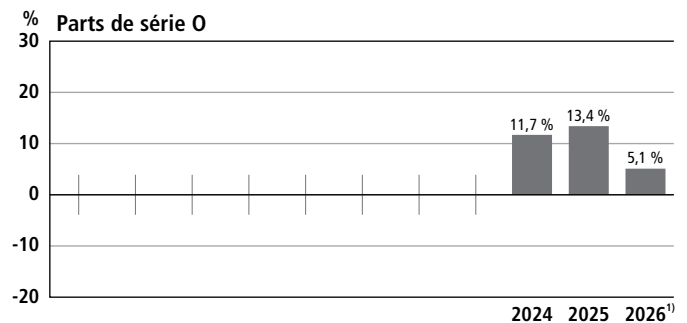
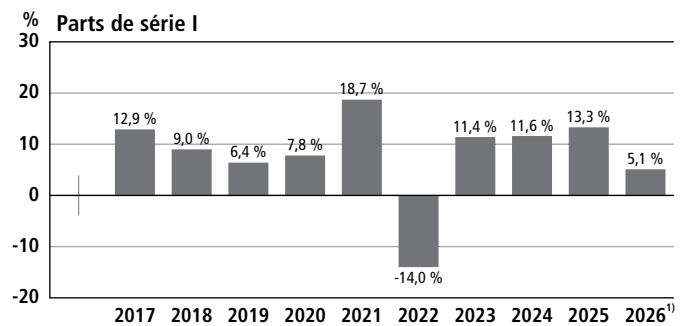
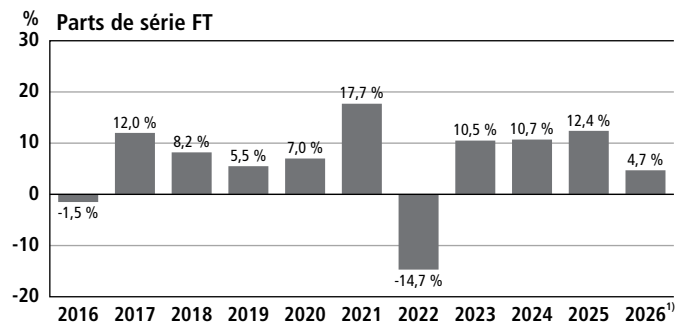
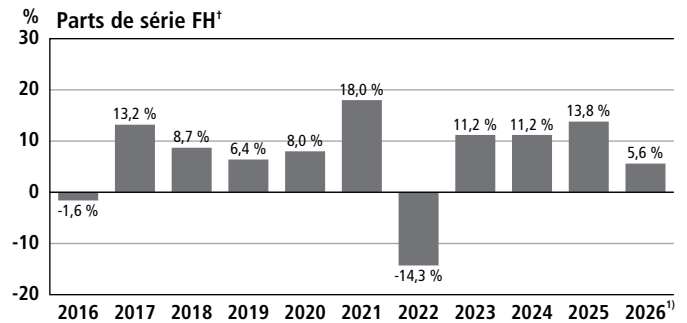
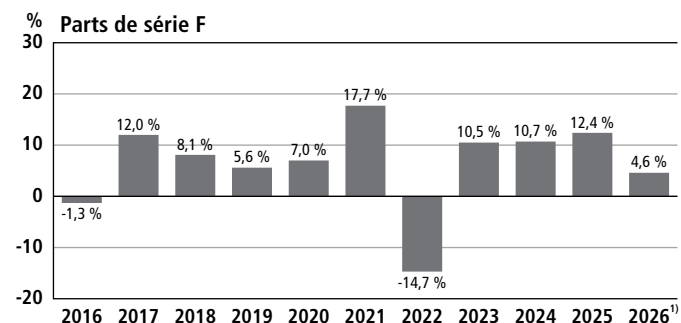
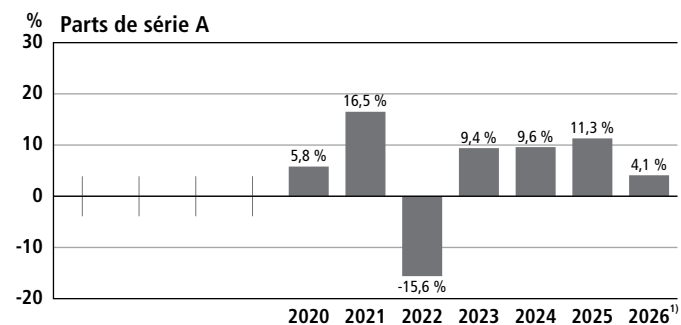
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 31 décembre)



1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

† Les rendements de la série FH sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Fonds d'actions étrangères	37,2
Fonds de titres à revenu fixe	34,1
Fonds d'actions canadiennes	18,7
Fonds de titres à revenu fixe alternatifs	5,9
Fonds d'actions alternatifs	2,4
Fonds de revenus alternatifs	1,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2
Autres éléments d'actif (de passif) net**	0,0

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	99,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

Principaux titres en portefeuille*	% de la valeur liquidative
Mandat privé Catégorie d'actions mondiales Dynamique, série O	37,2
Mandat privé Catégorie d'actions canadiennes Dynamique, série O	18,7
Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique, série O	11,4
Mandat privé de stratégies actives de crédit Dynamique, série O	11,4
Mandat privé tactique d'obligations Dynamique, série O	11,3
Fonds à rendement absolu de titres de créance Dynamique, série OP	4,4
Fonds de performance Alpha II Dynamique, série OP	1,5
Fonds de titres de créance à court terme PLUS Dynamique, série O	1,5
Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, série O	1,2
Fonds de revenu immobilier et infrastructure II Dynamique, série O	1,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.

** Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale.